

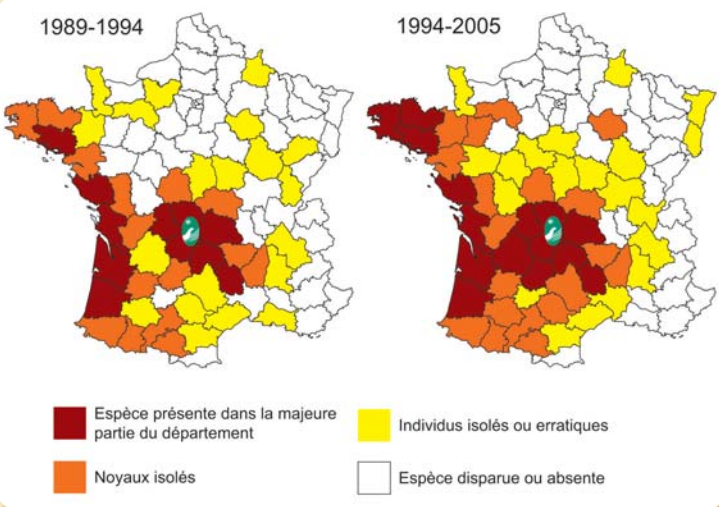


Le GMHL, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, est une association naturaliste se consacrant à l'étude et à la protection des mammifères, reptiles et amphibiens de la région, depuis 1995. Récemment cette association a achevé un travail d'actualisation de la répartition de la Loutre en Limousin et sur le territoire du Parc.

**Contact :**  
GMHL  
11 rue Jauvion  
87000 - LIMOGES  
05 55 32 43 73  
gmhl@wanadoo.fr

De 1880 à 1980, la population de la Loutre a régressé de manière très alarmante. Au plus bas de son déclin, elle n'était plus commune que dans seulement deux départements : la Creuse et la Charente Maritime (BOUCHARDY, 2001). Les principales raisons de ce déclin dramatique sont les mêmes que celles évoquées classiquement pour le reste de l'Europe : chasse et piégeage intensif ; usage inconsidéré de pesticides organochlorés ; drainage, destruction et aménagement anarchique des zones humides.

Son statut d'espèce protégée n'est apparu qu'en 1981, mais a peu à peu permis le retour progressif de l'espèce dans des cours d'eau où elle avait disparu. En Limousin, 55.1% du réseau hydrographique était potentiellement occupé en 1989, depuis 2004 on estime que 94.4% du réseau est occupé.



La loutre...  
une espèce protégée  
au plan international

Le piégeage de la loutre semble encore être pratiqué de façon ponctuelle et irrégulière. Les menaces qui pèsent sur l'espèce sont le plus souvent indirectes, peu connues et ne découlent pas d'une volonté de nuire : pollution de l'eau, assèchement de zones humides, collisions routières...

Il est important de souligner que la loutre ne fait pas de distinction entre des espèces dites "nobles" telle que la Truite fario et des espèces envahissantes comme le Poisson chat, ou l'Écrevisse de Californie. La loutre contribue au ralentissement de la propagation d'espèces invasives en abondance, et sélectionne les individus faibles ou malades sans perturber les populations prédatées.

La loutre, étant opportuniste, elle profite bien évidemment des lieux où l'abondance de poissons lui évite tout effort. À ce titre, les piscicultures représentent d'inépuisables buffets garnis. L'élimination de la loutre (qui est d'ailleurs parfaitement illégale) serait tout à fait inutile. La nature a horreur du vide ! La meilleure solution consiste à protéger la pisciculture par un grillage enterré couplé d'une clôture électrique, la présence continue d'un chien peut également être un élément dissuasif.

Sur la pisciculture de Bugeat, des expérimentations ont été proposées par l'association Limousin Nature Environnement, avec le soutien de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement). La conciliation d'une activité économique avec la préservation des espèces et de l'environnement est donc possible ! Cette expérimentation est unique en France.

**En savoir plus :** répartition de la loutre sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin, 2006, R. Dohogne-GMHL. Actualisation de la répartition de la Loutre en Limousin, 2005, R. Dohogne, F. Leblanc-GMHL

## Inventaire de la végétation

Comme pour le site des rochers de Clamouzat, l'étude des habitats naturels et semi-naturels du PNR devrait se poursuivre jusqu'en 2008. A la demande du Parc, le CBNMC (1) secondé par le CRENL (2), poursuivra la caractérisation des végétations (description botanique des habitats naturels) et la cartographie des Sites d'Intérêt Ecologique Majeur du territoire.

Il s'agit pour le Parc de se doter d'un état initial des sites du plan de Parc et de réaliser au terme de cet important travail un catalogue des végétations (sorte de guide d'identification des habitats naturels) du Parc utilisable par l'ensemble des personnes intervenant sur le territoire dans le domaine du patrimoine naturel.

1 : Conservatoire Botanique National du Massif Central  
2 : Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin

### Sites concernés en 2006

Tourbière de la Ferrière	Davignac, Ambrugeat, Bonnefond	SIEM 2
Tourbière de la Longérade	Pradines	SIEM 5
Landes de Gioux	Gioux	SIEM 15
Site de Giat St-Fourchat	Peyrelevalde	SIEM 14
Sources de la Vienne	St Setiers, St Merd les O, Peyrelevalde, Millevaches	SIEM 16
Landes des Monédières	Treignac, St-Augustin, Chaumeil	SIP
Lac de Servières et Tourbière de Berbeyrolles	Peyrelevalde	SIEM 17
Etang de Grattadour	La Courtine	SIEM 10
Landes de Senoueix	Gentioux-Pigerolles	SIEM 8

## Moule perlière

Afin d'évaluer la qualité des cours d'eau du territoire, le PNR est à l'initiative d'un réseau d'observateurs de la moule perlière, espèce protégée, bio-indicatrice. Gilbert Cochet, expert auprès du Muséum d'histoire naturelle, avait déjà réalisé des inventaires en 1998 dans la plupart des cours d'eau. Les prospections effectuées entre 2005 et 2006 pour le Parc permettront d'apprécier l'évolution de la qualité de nos rivières. Ces résultats seront connus durant l'été 2006.

## Zones humides

Le Parc a répondu à un appel à projet du Ministère de l'Ecologie (MEDD). Il s'agit pour le Parc, de faire valoir la spécificité de son territoire attachée à une impressionnante superficie de tourbières. Ce dossier est notamment l'occasion d'insister sur l'indispensable maintien d'une agriculture d'élevage, mais également d'analyser l'intégration de ces milieux remarquables dans les systèmes d'exploitation agricoles. Certaines actions seront dans les mois qui viennent financées par les Agences de l'eau.

## En bref...

### Partenariat

Le Lycée agricole de Neuvic et le PNR de Millevaches ont choisi de devenir partenaires dans le cadre de la formation des lycéens et étudiants. Deux groupes d'étudiants de BTSA Gestion et Protection de la Nature option animation ont ainsi travaillé durant plusieurs semaines sur un projet de valorisation du SIEM 28 "les Rochers de Clamouzat" et sur la possibilité de mettre en œuvre un outil pédagogique autour de la notion de ligne de partage des eaux et de bassin versant.

### P'tit tour USEP

Environ 1500 enfants ont participé au P'tit tour USEP (1), cet événement à buts pédagogique et sportif leur a permis de découvrir les environs de la tourbière du Longeyroux. Le Parc et la Communauté de Communes Ussel-Meymac, ont accompagné cet événement. Trois demi-journées ont été consacrées à la découverte de la tourbière par les élèves de CM2 de l'école de Meymac. A l'issue de cette "formation" les enfants et leurs enseignants ont élaboré une plaquette de présentation du site.

1: Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

**Références bibliographiques :** La loutre d'Europe, P. Etienne, Edition Delachaux et Niestlé, 2005 - La loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde, C. Bouchardy, Catiche Production, année 2001

**Remerciements...** : au groupe de travail - **Crédits photos :** PNR de Millevaches en Limousin, P. Etienne, C. Linet, C. David, I. Hoskovec, O.Villa, P. M. Verger - **Cartes :** p 2-3 : carte PNR ; route 500, IGN-Paris, licence n°2005cubc51 - p 4 : carte habitats, source CBNMC-Etude PNR de Millevaches en Limousin, p 6 : carte de répartition de la loutre en France : SFEPM, Rosoux et al., 2005

**Conception :** Iti communication d'après maquette Verger P. M. - **Impression :** GDS imprimeurs, sur papier 100% recyclé (Cyclus print)



Parc  
naturel  
régional  
de Millevaches  
en Limousin

**Pour recevoir le prochain cahier vous pouvez :**

**Envoyer une carte postale à :**  
PNR de Millevaches en Limousin  
"Le cahier du patrimoine naturel"  
Place des Porrots - 19250 Meymac

**Adresser un message à :**  
cahierpatnat@pnrmillevaches.fr

En mentionnant :  
**oui**, je désire recevoir les prochains cahiers,  
**oui**, je souhaite recevoir la pochette-collection des cahiers.  
**sans oublier, vos noms et adresse.**

Téléchargeable à partir du 15 septembre sur :  
**www.pnr-millevaches.fr**

**PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN**  
Le bourg - 23340 Gentioux-Pigerolles  
T. 05 55 67 97 90  
Fax 05 55 67 95 30



## Atout d'Avenir

Faune, flore, espaces paysagers de la Montagne limousine, constituent un ensemble patrimonial aux qualités singulières et précieuses qui lui a valu l'attribution de la marque nationale «PNR». Ce patrimoine naturel témoigne de la place et de l'évolution des activités humaines au fil des siècles. Ici, l'homme et son environnement affichent leur histoire partagée et leurs liens indissociables. L'avenir de l'un n'ira pas sans la protection et la valorisation de l'autre. Le PNR de Millevaches dispose ainsi d'atouts sérieux pour un développement durable, dès lors que la communauté de ses habitants saura en être garante. Ce premier numéro des «cahiers du patrimoine naturel», édité par le PNR, est un hymne à la beauté et un passeport pour l'engagement de chacun.

Christian AUDOUIN  
Président du PNR

Un  
patrimoine  
naturel à  
découvrir

Depuis sa création, le Parc, en lien avec ses partenaires, œuvre pour améliorer la connaissance, préserver et valoriser le patrimoine. L'objectif des cahiers est d'informer ceux qui le souhaitent sur les études ou actions entreprises sur les espaces remarquables du territoire.

### Les Sites d'Intérêt Ecologique Majeur

Pour la publication de ce premier numéro des Cahiers du Patrimoine Naturel, le Parc a choisi de présenter les Sites d'Intérêt Ecologique Majeur (les SIEM), des sites révélés pour leurs caractéristiques écologiques, paysagères ou pour leur représentativité. Ces SIEM sont en quelque sorte un aperçu du patrimoine remarquable existant sur le territoire du Parc, au coeur d'un ensemble de milieux à préserver : des landes, des tourbières, des étangs remarquables, des gorges boisées ou des massifs anciens de feuillus.

Ces sites, pour lesquels le Parc souhaite concentrer ses efforts, ne font l'objet d'aucune réglementation particulière supplémentaire. Ce sont souvent des propriétés privées, il est possible de les découvrir par les chemins d'accès habituellement ouverts au public (voiries communales, sentiers de randonnées). Certains d'entre eux peuvent être très connus comme la Tourbière de Longeyroux, d'autres demeurent inconnus du grand public comme la Vallée de la Gioune. En revanche, tous méritent d'être découverts pour leur richesse, leur diversité et leur beauté.



Les SIEM ont été répertoriés lors de l'élaboration de la charte du Parc Naturel Régional. Sur la base de critères scientifiques et paysagers, et selon leur représentativité des habitats naturels du Plateau de Millevaches.

### Des Espèces Animales

Comment parler d'animaux sans parler de la Loutre ? Cette espèce est emblématique pour le territoire, elle figure d'ailleurs sur le logo du PNR. La loutre est un animal amphibie, elle fréquente la majorité de nos cours d'eau. Ce mammifère de la famille des mustélidés (comme la belette, ou le blaireau...) fait preuve d'une grande discrétion et est difficilement observable. Sa présence est liée à sa nourriture, composée principalement de poissons. La Loutre bénéficie d'une protection nationale et internationale.

De nombreuses espèces ont aussi un intérêt pour le territoire, citons le Pique-prune, coléoptère vivant dans des cavités d'arbres, ou encore le Circaète jean-le-blanc, rapace diurne chassant les reptiles dans des espaces ouverts, comme les landes ou les tourbières.

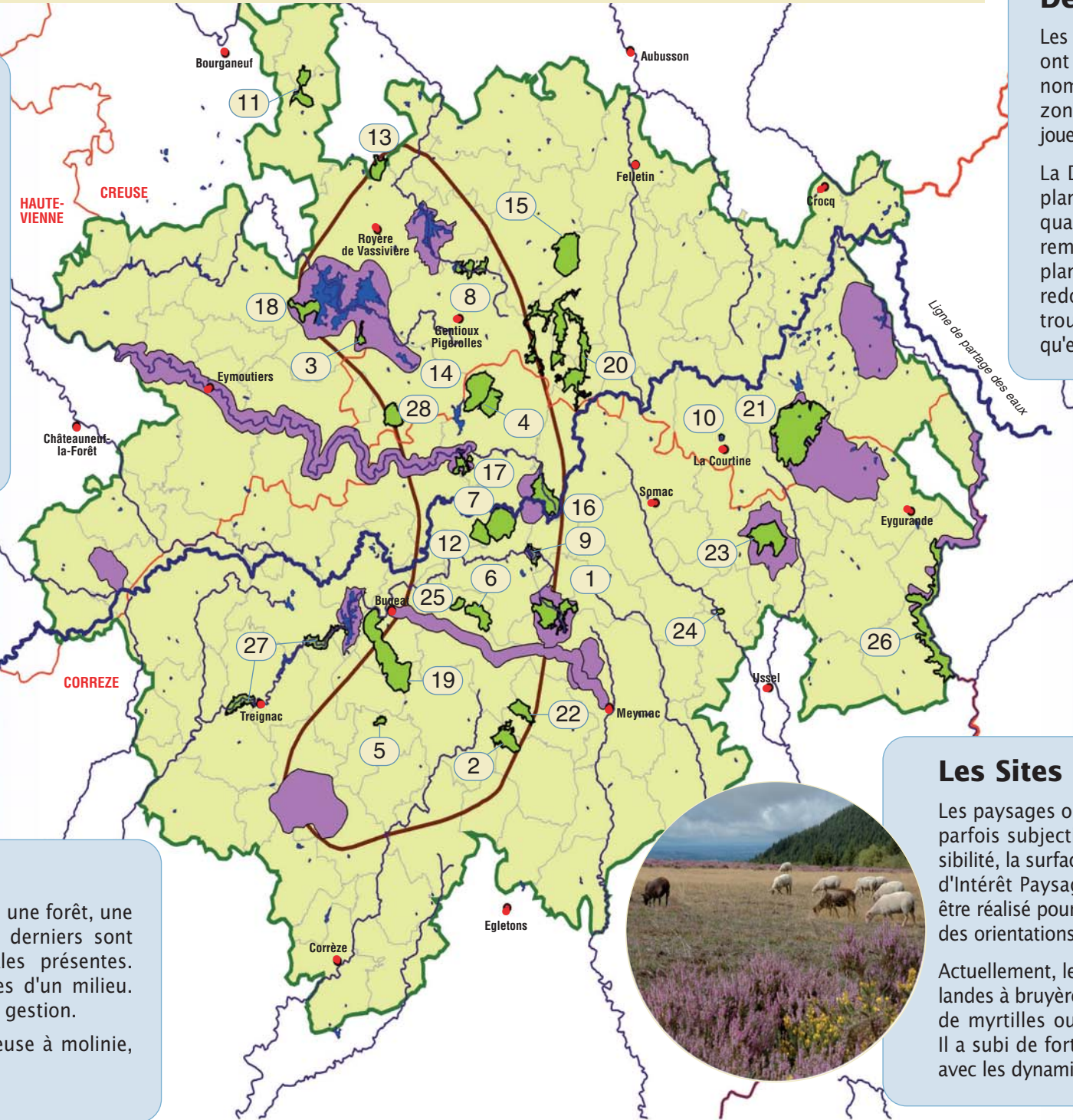


### Des Habitats

Un site naturel est composé de différents milieux : une tourbière, une forêt, une lande... Chaque milieu est ensuite subdivisé en habitats. Ces derniers sont différenciés en fonction des associations\* d'espèces végétales présentes. Les habitats correspondent à différentes conditions écologiques d'un milieu. Ces milieux évoluent différemment en fonction des pratiques de gestion.

Exemples d'habitats : tourbière acide à sphaignes, lande tourbeuse à molinie, lande à bruyère...

\*Groupement d'espèces végétales ayant les mêmes exigences écologiques



### Des Espèces Végétales

Les espèces végétales et leurs associations, (cf. paragraphe sur les habitats) ont été l'un des principaux critères pour la sélection des SIEM. De nombreuses espèces sont protégées, dont certaines inféodées aux zones humides. Ces dernières, en régression au niveau international, jouent par ailleurs un rôle décisif : zones tampons, réserves et filtres pour l'eau.

La Drosera à feuilles rondes est l'une de ces espèces protégées. Cette plante s'épanouit dans des milieux tourbeux "jeunes", ce qui lui vaut le qualificatif de "pionnière". D'autres végétaux l'accompagnent, puis la remplacent comme la Molinie. La Drosera à feuilles rondes est une plante carnivore, mais rassurez-vous sa taille en fait un prédateur peu redoutable. Elle s'est adaptée à son milieu, et à un sol très pauvre : elle trouve les nutriments dont elle a besoin, en se nourrissant d'insectes qu'elle capture grâce à un piège : des feuilles pourvues de "poils" gluants.



### Les Sites d'Intérêt Paysager

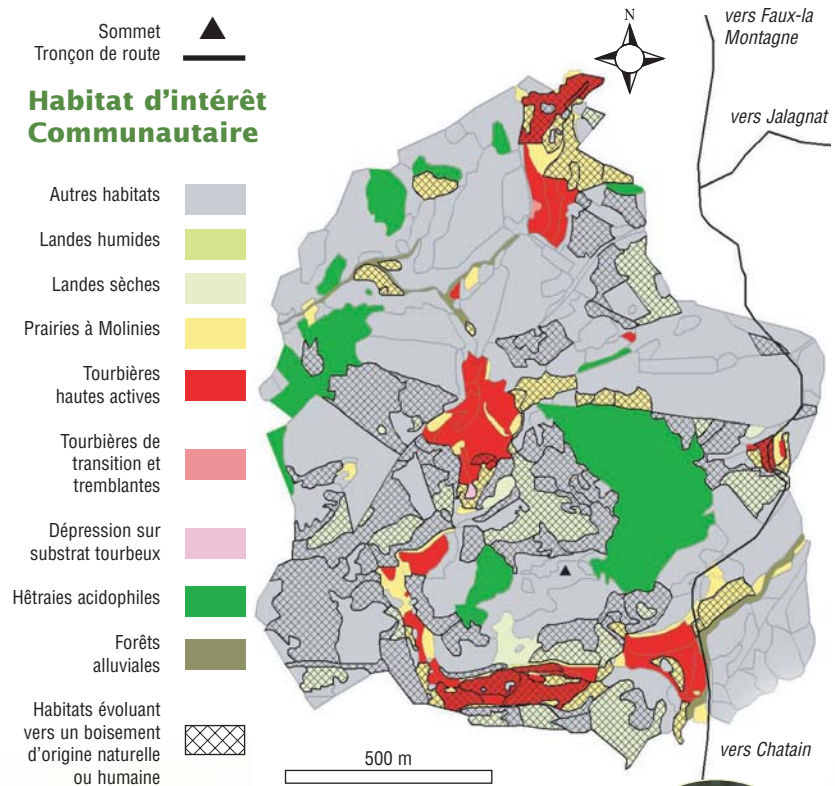
Les paysages ont aussi été évalués pour la sélection des SIEM. Leur appréciation est parfois subjective, mais des critères quantifiables ont été pris en compte : l'accessibilité, la surface des sites, les points de vue... Par ailleurs la charte identifie des Sites d'Intérêt Paysager (SIP : représentés en mauve sur la carte). Un diagnostic devrait être réalisé pour chaque site afin d'analyser les dynamiques de paysages et de dégager des orientations visant la conservation ou la valorisation des sites.

Actuellement, le massif des Monédières fait l'objet d'un travail pour la conservation de landes à bruyères. Cet habitat subsiste grâce à l'entretien du milieu pour la production de myrtilles ou grâce au pâturage. Ce site est pour partie en zone Natura 2000. Il a subi de fortes évolutions pouvant aller jusqu'à la fermeture du paysage, en lien avec les dynamiques de boisements naturels ou d'origine humaine.



- |                                   |                        |                                     |   |                               |                                     |
|-----------------------------------|------------------------|-------------------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------------|
| 1 Tourbière de Longeyroux         | 6 Landes d'Ars         | 11 Tourbière de l'étang du Bourdeau | 16 Sources de la Vienne                           | 21 Forêt de Châteauvert       | 26 Gorges du Chavanon               |
| 2 Tourbière de la Ferrière        | 7 Landes de Marcy      | 12 Étang et Tourbière de Chabannes  | 17 Lac de Servièrre et tourbière de Beyrbeyrolles | 22 Forêt de La Cubesse        | 27 Gorges de la Vézère              |
| 3 Ribières de Gladière            | 8 Landes de Senoueix   | 13 Tourbière et Landes de la Mazure | 18 Landes des Roches Brunagères et Bois de Crozat | 23 Forêt de Mirambel          | 28 Rochers de Clamouzat             |
| 4 Tourbière de Négarioux Malsagne | 9 Étang des Oussines   | 14 Landes et Tourbière de Giat      | 19 Vallée du ruisseau de l'Echameil               | 24 Hêtraie du Petit Confolent | ● Sites d'Intérêt Écologique Majeur |
| 5 Tourbière de Longerade          | 10 Étang de Grattadour | 15 Landes de Gioux                  | 20 Vallée de la Gioune                            | 25 Montagne de Bay            | ● Sites d'Intérêt Paysager          |

Département : Creuse  
Commune : Faux-la-Montagne  
SIEM n°28 : 180 ha  
Site d'Intérêt Paysager



Le site des Rochers de Clamouzat est une curiosité naturelle offrant un large point de vue. Il se compose principalement de deux masses de granit aux dimensions imposantes, puis d'un chaos rocheux, répartis sur une surface de 180 hectares.

Ce site reconnu pour sa valeur paysagère bénéficie d'un classement depuis 1988, sur une surface de 21 ha.

Face à la fermeture du paysage, une extension du classement a été sollicitée par la commune en lien avec la DIREN. Le classement devrait porter au total sur une surface totale de 176 ha.

Les sites classés ne peuvent ni être détruits ni modifiés sans autorisation préfectorale ou ministérielle.

Outre son caractère paysager, le site des Rochers de Clamouzat a aussi un fort intérêt écologique. Une étude réalisée par le Conservatoire Botanique National du Massif Central à la demande du PNR de Millevaches, a révélé 10 habitats d'intérêt communautaire (définis par Natura 2000), ainsi que 6 espèces remarquables : protégées, rares ou menacées à l'échelle du territoire européen.

Millepertuis à feuilles de linaira



Phalangère à fleurs de lys



Nom de la Plante	Nom Scientifique	Protection Nationale	Protection Régionale	Protection Départementale	Liste Rouge Nationale
Phalangère à fleurs de lys	<i>Anthericum liliago</i> L.			présente	
Drosera intermédiaire	<i>Drosera intermedia</i> Hayne	présente dans l'annexe II			en annexe II : espèce à surveiller
Drosera à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i> L.	présente dans l'annexe II			en annexe II
Millepertuis à feuilles de linaira	<i>Hypericum linarifolium</i> Vahl		présente		
Lycopode en masses	<i>Lycopodium clavatum</i> L.		présente		
Canneberge	<i>Vaccinium oxycoccos</i>				en annexe II

Note : ces six espèces sont déterminantes pour les inventaires ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique)

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin est propriétaire d'environ 11 ha.

Cette étude révèle par ailleurs de nombreux habitats ayant une dynamique de boisement naturel ou d'origine humaine (cf. carte : zones hachurées). En cas de non-entretien de ces milieux, une fermeture progressive du paysage s'opère. Ceci a pour conséquence la perte de la valeur paysagère du site et la disparition d'habitats et d'espèces.

Canneberge

